



LIGUE DE LORRAINE DE LUTTE

<http://liguelorlaine lutte.over-blog.fr>

REGLEMENT REGIONAL DES SELECTIONS 2010-2011 **Adopté lors de la réunion du Comité Directeur de la Ligue de Lorraine de lutte** **du 01 décembre 2010**

RAPPEL DU REGLEMENT FFL DES COMPETITIONS NATIONALES 2010-2011

Règlement des championnats régionaux - Quotas de qualification (page 27)

« Les comités régionaux ont une totale liberté dans la composition de la sélection régionale, parmi les lutteurs ayant participé au championnat régional, tout en respectant les quotas de qualifiés ».

Pour le championnat de Zone (minimes/cadets) :

« Le championnat régional est qualificatif aux championnats de Zone ».

« Les comités régionaux peuvent qualifier un maximum de 4 lutteurs par catégorie d'âge et de poids ».

Pour les championnats de France de lutte féminine (minimes à seniors), juniors et seniors hommes :

« Le championnat régional est qualificatif aux championnats de Zone ».

« Les comités régionaux peuvent qualifier un maximum de 4 lutteurs par catégorie d'âge et de poids en respectant leur quota global qui est défini selon les critères suivant :

- le nombre de licenciés dans le comité régional
- le nombre de catégories de poids disputées
- le nombre de catégories de poids WO »

Pour la Lorraine : 2 lutteurs par catégorie de poids disputée + 1 lutteur par catégorie WO.

Hors quotas (page 24)

« Les qualifiés hors quotas viennent s'ajouter à la sélection régionale ou de Zone » :

- Sélection en équipe de France au moment d'une phase qualificative.
- Sportif de haut-niveau « élite ».
- Les 4 premiers du championnat de France seniors de la saison précédente.
- Choix du DTN à titre exceptionnel.

Licence et passeport FFL (page 21)

- La licence doit être présentée lors de toutes les compétitions.
- Maîtrise « orange » obligatoire visée sur le passeport FFL (niveau Zone et National).

CRITERES REGIONAUX DE SELECTION AUX CHAMPIONNATS DE ZONE ET AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE 2010-2011

I - Sélection aux championnats de la Zone Est de lutte libre et de lutte gréco-romaine (minimes, cadets)

I-1. Le championnat régional est obligatoire pour pouvoir accéder au championnat de la Zone Est sauf exceptions (voir I-3).

I-2. Les quatre premiers du championnat régional sont qualifiés pour le championnat de la Zone Est.

I-3. Les lutteurs qui sont en Pôle (Espoir ou France) ou qui figurent sur la liste des sportifs de haut-niveau (catégories « jeune » et « senior » uniquement) sont exemptés de championnat régional et sont intégrés dans le quota à condition que leur demande de qualification intervienne avant la tenue du championnat régional en spécifiant la catégorie d'âge et la catégorie de poids.

I-4. Aucun changement de catégorie de poids vers la catégorie de poids inférieure ne peut être pris en compte. Une qualification dans la catégorie de poids supérieure peut être validée à condition que le quota de quatre lutteurs qualifiés ne soit pas atteint.

II – Sélection aux championnats de France juniors et seniors hommes et aux championnats de France de lutte féminine (minimes à seniors).

I-1. Le championnat régional est obligatoire pour pouvoir accéder au championnat de France sauf exceptions (voir I-4).

I-2. Les deux premiers du championnat régional sont qualifiés pour le championnat de France.

I-3. Certains troisièmes ou quatrièmes pourront être sélectionnés pour le championnat de France si le quota de qualifiés n'est pas atteint.

I-4. Les lutteurs qui sont en Pôle (Espoir ou France) ou qui figurent sur la liste des sportifs de haut-niveau (catégories « jeune » et « senior » uniquement) sont exemptés de championnat régional et sont intégrés dans le quota à condition que leur demande de qualification intervienne avant la tenue du championnat régional en spécifiant la catégorie d'âge et la catégorie de poids.

I-5. Une qualification dans la catégorie de poids inférieure ou supérieure peut être validée à condition que le quota de quatre lutteurs qualifiés ne soit pas atteint.

LISTE DES QUALIFIES DIRECTS DANS LE QUOTA REGIONAL

Championnats de la Zone Est

SOUGTANI Smaïl (Stiring-Wendel) cadet (Pôle France de Ceyrat et liste SHN jeune)
CAPAR Metin (Maizières les Metz) cadet (Pôle espoir de Font-Romeu)
VALLECILLO Yori (Fameck) cadet (Pôle espoir de Font-Romeu)
OZAY Yacin (Sarreguemines) cadet (liste SHN jeune)

Championnats de France junior de lutte libre

OSMANI Enis (Stiring-Wendel) junior (Pôle France de Ceyrat et liste SHN jeune)
HARUTUNIAN Narek (Sarreguemines) junior (INSEP et liste SHN senior)
BOUADAM Jordan (Stiring-Wendel) junior (Pôle France de Dijon et liste SHN jeune)
HARTER Vincent (Sarreguemines) junior (liste SHN jeune)

Championnats de France senior de lutte gréco-romaine

HASSLI Alain (Sarreguemines) senior (liste SHN senior)

LISTE DES QUALIFIES DIRECTS HORS QUOTA REGIONAL

Championnats de France senior de lutte libre

FATAH Hamza (Sarreguemines) 55 kg (Champion de France 2010)
BONIN Benjamin (Sarreguemines) 60 kg (3^{ème} au championnat de France 2010)
ITAEV Saïd (Sarreguemines) 84 kg (Champion de France 2010)
EDDOUH Fethy (Sarreguemines) 96 kg (3^{ème} au championnat de France 2010)
BOUADAM Jordan (Stiring-Wendel) 120 kg (3^{ème} au championnat de France 2010)

Championnats de France senior de lutte gréco-romaine

WITTMAN Steve (Maizières les Metz) 66 kg (2^{ème} au championnat de France 2010)
SZCZEPANIAK Yannick (Sarreguemines) 120 kg (Champion de France 2010)

Championnats de France senior de lutte féminine

SELLOUM FATAH Meryem (Sarreguemines) 59 kg (Championne de France 2010)
MOUSSAOUI Nadia (Maizières les Metz) 63 kg (2^{ème} au championnat de France 2010)
KEIBAILI Ouarda (Maizières les Metz) 72 kg (Championne de France 2010)